

Une initiative pour obtenir à St-Paul le respect des libertés démocratiques et du Suffrage universel

Nous donnons ci-dessous le texte d'une lettre adressée par les candidats sur la Liste d'Union des Républicains et Démocratiques de St-Paul, à tous les autres candidats aux prochaines élections municipales ; dans la commune de St-Paul.

Saint Paul, le 20 Février 1959

Monsieur,

A deux semaines du scrutin du 8 Mars, et dans la situation assez particulière que connaît la Commune de Saint-Paul, d'accord avec nos amis politiques, nous avons décidé de nous adresser à vous.

Si nous le faisons, c'est d'abord parce que nous avons l'intention de présenter une liste aux prochaines élections et que nous avons appris que vous aviez les mêmes intentions, mais surtout parce que nous pensons que quels que soient les élus qui seront désignés par le scrutin du 8 Mars, ces élus, par leur honneur et leur propre prestige doivent l'être dans des conditions absolument indiscutées.

Toute utilisation de la corruption ou de la violence, d'arguments diffamatoires ou malhonnêtes pendant la campagne électorale, aussi bien que l'emploi, de certaines méthodes le jour du vote pour fausser l'expression de la volonté des électeurs, constituent à nos yeux, des moyens lamentables qui rejaillissent non seulement sur les candidats qui les ont employés, ou ont bénéficié, mais rejaillissent même sur le renom de notre pays.

C'est pourquoi, nous pensons que les candidats eux-mêmes, s'ils doivent s'affronter sans aucune concession dans le domaine politique, doivent avoir à cœur, avant comme pendant la campagne électorale et le jour du scrutin de veiller à ce que la lutte électorale se déroule dans le respect de la liberté d'expression, et d'opinion de chacun.

C'est ce qui explique que nous prenons la liberté de vous proposer un accord sur les points suivants :

— PENDANT LA CAMPAGNE ELECTORALE.

Les candidats s'engagent :

a) A agir auprès de leurs amis pour que les réunions de leurs adversaires puissent se tenir dans le plus grand calme et au besoin à désapprouver ceux qui les auraient troublés, comme à n'effectuer pour leurs propres réunions, aucun transport de partisans par camions.

b) A veiller à ce que leurs représentants à la commission de distribution de cartes électorales se mettent d'accord sur les modalités de cette distribution dont le but

doit être que chaque électeur ou électrice puisse obtenir la carte qui lui permette de voter. Tout différend surgissant en commission devra être aussitôt porté à la connaissance des têtes de liste qui devront sans délais lui trouver une solution à l'amiable.

2 — LE JOUR DU SCRUTIN.

Les candidats s'engagent à veiller à ce que tous les assesseurs et tous les délégués, de tous les candidats soient admis, selon la LOI ; à contrôler en permanence, toutes les opérations, depuis l'ouverture du scrutin jusqu'à la proclamation des résultats. Pour éviter les incidents, les candidats s'engagent à désigner ces délégués électeurs dans la Commune.

Tout incident devra être réglé sans retard par les candidats ou leurs mandataires et jusqu'à cette solution, les divers assesseurs et délégués présents dans les bureaux se solidariseront pour empêcher toute fraude ?

3 — APRES LE 8 MARS.

Les candidats s'engagent à assurer dans la commune les conditions d'une vie politique démocratique (liberté d'opinion, d'expression, de réunion etc... garanties), à n'exercer aucune représaille contre la population ou le personnel communal en raison d'opinions politiques déclarées ou supposées.

Nous sommes prêts, sur ces divers points, à discuter avec vous de toute modification ou adjonction éventuelle.

Nous sommes certains, en vous faisant ces propositions, de répondre à une volonté unanime de notre population, volonté qui s'est exprimée selon les familles spirituelles aussi bien dans les campagnes de presse de divers journaux que dans la condamnation par l'organe de l'EVECHE de la Réunion, de la fraude électorale, quelques soient les intentions réelles ou proclamées de leurs auteurs.

C'est à nous Réunionnais, au delà de nos divergences politiques de veiller à mériter par nos propres efforts le respect de ceux qui, au spectacle de trop de luttes électorales actuelles seraient tentés de nous dénier toute capacité à une vie politique démocratique.

Dans l'espoir que vous donnerez votre accord à notre proposition nous nous tenons à votre disposition pour toute rencontre et vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

LISTE D'UNION des REPUBLICAINS et des DEMOCRATES de SAINT-PAUL pour la défense des intérêts communaux et le respect du suffrage universel

LUCAS Evénor
FELICITE Léon
LOUISIN Maurice
Dme MOREAU Antoine
ABADIE Paul
POSE Nicaise
NARRASSIGUIN Roger
SOUBOU Antoine
DALLY Joseph Erraya
MANON Odile
JULIAN Claude
VELNA Emilien
CARO Ernest
BARET Jean Bart
DENNEMONT Augustin
PONAMA Jean Baptiste
TACOUN François
GROSSET Henry
EMALY William
RIVIERE René
ADOLPHE Lionel
CROCCQ Antoine
PUYLAURENT Estellio
ADRIEN Joachin
CENDRIER Christian
FRANÇOISE Gonzague
NOEL Louis Emmanuel

Réunions publiques à St-Denis DIMANCHE 1er MARS